

Séance du 25 mai 2012

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 25 mai 2012 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Sandra GAUDILLERE, Annie MARCHAND, Corinne TETU, Evelyne MACHILLOT, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET, Stéphane BRUN, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT.

ETAIENT EXCUSES Mrs Jean-Marc GENELOT, Laurent CARON (pouvoir à Gilles DESBOIS), Mme Valérie POIRINE (pouvoir à Annie MARCHAND).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Evelyne MACHILLOT.

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu du 13 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

Le Maire soumet à l'Assemblée un ordre du jour supplétif relatif à la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique. Celle-ci donne son accord.

2 – DELIBERATIONS

Retrait des communes de Charrevey et Saint Ambreuil de la Communauté d'Agglomération Val de Bourgogne.

Ces deux Collectivités par délibération réciproque en date des 5 et 12 mars ont fait part de leur volonté de quitter le périmètre du Grand Chalon afin de rejoindre d'autres communautés de communes au 1^{er} Janvier 2013.

Lors du Conseil communautaire du 12 avril 2012, les délégués ont accordé le retrait des 2 Communes. Ce retrait est subordonné à l'acceptation, suivant les règles prévues par les textes des Conseils Municipaux des communes de la Communauté d' Agglomération. A défaut de délibération dans les 3 mois, l'avis est réputé défavorable, La décision de retrait est en fin prise par arrêté préfectoral.

Après vote à main levée, le Conseil émet un avis favorable par 12 voix pour *et 2 pouvoirs*.

Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA)

La Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) est une liaison ferroviaire française performante d'orientation Ouest/Est offrant des débouchés européens pour les Ports de l'Atlantique. Son tracé constitue un ensemble cohérent qui a été (à l'exception de la section Tours/Chagny) inscrite au réseau complémentaire dit « compréhensive » inscrit au Core Net Work RTET (réseau principal du réseau Transeuropéen de Transports). Cet itinéraire a été en grande partie modernisé par les Régions Pays de Loire et Centre. Les travaux ont été pour une part financés par des fonds Européens. Seule la section Nevers/Chagny (160km) reste à mettre à niveau pour que soit concrétisé cet itinéraire.

La région Bourgogne avec l'Etat et RFF engage en 2012, les études préliminaires en vue de la réalisation de l'électrification du tronçon concerné (Nevers/Chagny) lors du prochain contrat de projet Etat Région.

L'annonce VFCEA dont le siège est à Luzuy (58170) milite pour obtenir l'inscription de ce tronçon dans le réseau principal du réseau transeuropéen de transport (RTET).

Seule cette inscription engage l'Europe dans le financement des travaux à hauteur de 15 à 20% enjeu important pour les finances des travaux des Collectivités Bourguignonnes. C'est pourquoi cette association souhaite que le Conseil municipal soutienne son action par délibération.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil délibère favorablement à l'unanimité (12 pour et 2 pouvoirs).

3 – ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN

Les bureaux de vote seront ouverts les 10 et 17 juin de 8h à 18h.

Pour la tenue du bureau de vote, le Conseil décide ainsi :

Dimanche 10 juin 2012.

08 h 00 / 11 h 30 : Gilles Desbois, Gérard Ducret, Sylvain Thivent

11 h 30 / 15 h 00 : Annie Marchand, Frédéric Beaudet, Pascal Laurenceau,

15 h 00 / 18 h 00 : Laurent Caron, Stéphane Brun, Sandra Gaudillère

Dimanche 17 juin 2012.

08 h 00 / 11 h 30 : André Alloin, Evelyne Machillot, Michel Dezapy

11 h 30 / 15 h 00 : Gilles Desbois, Valérie Poirine, Stéphane Brun

15 h 00 / 18 h 00 : Corinne Tétu, Annie Marchand, Gérard Ducret

4 –COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

Commission bâtiments : Salle Polyvalente.

Suite aux différentes réunions de la Commission Bâtiments concernant l'étude des différents devis, le Conseil décide de retenir :

- L'entreprise CAPELLI pour les travaux de remplacement des huisseries de la Salle Polyvalente.
- L'entreprise GUDEFIN pour la fourniture et la pose des nouvelles menuiseries extérieures dans l'ancien bâtiment administratif (salle conseil, bureau et annexes).

Pour ce qui concerne la mise en conformité des armoires électriques à la salle polyvalente et l'école élémentaire, des devis complémentaires sont en cours de réalisation ainsi que pour le chauffage des locaux administratifs.

Pour la fourniture et la pose de rideaux à la salle polyvalente et au secrétariat du maire, l'offre de la société Monsieur Store a été retenue.

ZONE II NA

Le Maire expose le 1^{er} document de travail réalisé par le cabinet 2 Age. Celui-ci a été présenté au service Urbanisme du Grand Chalons qui a fait part de ses remarques et a demandé de prévoir quelques modifications. Dans le cadre du Grenelle 2, afin de respecter les estimations de besoin de logements et la territorialisation de l'offre sur l'ensemble du Grand Chalons et dans l'hypothèse de l'application du futur PLH de l'agglomération, le phasage du programme apparaît nécessaire (10 logements autorisés pour la période 2013/2018). Dossier en cours.

SIVOM

Lors de la dernière réunion du Syndicat le 10 Mai 2012, les délégués ont adopté le compte administratif 2011 à l'unanimité. L'excédent constaté du budget 2011 a été affecté au budget eau et assainissement du Grand Chalons. Résultat du vote : 8 pour et une abstention. Gilles DESBOIS a dressé le compte rendu des travaux en cours, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Chalons.

LOTISSEMENT LE GRAND PRE

Lors de la réunion du 4 mai, préalable à l'intégration dans le domaine public communal des équipements et des espaces verts, avec toutes les parties concernées, des désordres ont été constatés. Il appartient au lotisseur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la reprise de ceux-ci et d'organiser une prochaine réunion nécessaire à la clôture de ce dossier.

GRAND CHALON / Conseil Communautaire

Le maire fait le compte rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu le 12 avril à Chalons sur Saône ont été traités notamment la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône au SMET Nord Est 71.

Les délégués communautaires ont décidé de ne pas voter de taux de fiscalité mixte (impôt ménage) autres que ceux liés au transfert du produit de la Taxe d'Habitation et de la Taxe sur le Foncier non bâti et de maintenir ce taux au même niveau qu'en 2011 soit TH = 9,97% TFNB = 2,10%.

Le taux de la taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est réévalué de 3%.

GRAND CHALON / COP ACTION SOCIALE

Trois groupes de travail sont créés et actifs.

L'urgence sociale (points sur l'existant et à venir). La santé (établissement d'un contrat local de santé). La petite enfance (étude démographique et économique, activité des femmes, logement social, état des lieux petite enfance).

5 - QUESTIONS DIVERSES :

Régime indemnitaire pour les employés communaux

Le Maire propose au conseil l'actualisation de 10% de l'enveloppe globale du régime indemnitaire des employés communaux. L'assemblée émet un avis favorable.

Jobs d'étés

Des demandes ont été reçues pour les jobs d'été (3 de Lans et 2 de Saint Marcel).

Union Musicale

Le conseil décide d'allouer à l'Union Musicale de Saint Marcel une subvention de 250 € suite au spectacle du lundi 14 mai où les enfants de l'école élémentaire de la commune ont été invités.

Travaux de voirie

Mr DUCRET informe le Conseil que dans le cadre de l'ATESAT, la DDT lance un appel d'offres pour les travaux de voirie : RD123, Chemin des Ryotis, Rue de la Vigne et la mise en œuvre d'émulsion partielle (point à temps).

Appel du 18 juin

Le Maire fait part de l'invitation à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 à St Marcel.

Dérogations scolaires :

Mme Marchand fait le point sur les dérogations scolaires ainsi que sur les mouvements des enseignantes pour la rentrée 2012/2013.

Pêche de l'étang

Le conseil donne un avis favorable à la demande de l'association Autour de l'Etang concernant la pêche après vidage du plan d'eau en cours d'année 2012.

Festivités du 14 juillet

Les Festivités du 14 juillet sont abordées avec l'accueil de Trad' Envol pour 2 représentations (11 et 14).

ADMR assemblée générale

Le Maire fait part de l'invitation faite aux membres du Conseil pour l'Assemblée Générale de l'A.D.M.R.

Ecole Maternelle

Le bac à sable de l'Ecole Maternelle a été réalisé et sera très prochainement mis en service.

Acquisition de petits matériels

Après consultation, le conseil décide de retenir la société BOUTILLON suite à l'avis de Mr Alloin.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 6 juillet à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 45.